



HO-BO

PROGRAMME

INTITULÉ : Habilitation Electrique HO-BO

OBJECTIFS : Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens.
L'opérateur habilité BOHO - peut (en fonction du domaine de tension) : Réaliser des opérations d'ordre non électrique concourant à l'exploitation, la maintenance, la réalisation, au démantèlement ou à l'entretien des installations ou ouvrages électriques sur ou au voisinage de pièces nues sous tension.

CONTENU :

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
Zones d'environnements et leurs limites,
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
Protection collective : mesures, équipements et signalisation
Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
Evaluation du risque électrique.

Public Visé :

La formation à l'habilitation HO-B0-H0V s'adresse aux personnes réalisant des travaux d'ordre non électrique en environnement électrique

Prérequis :

Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.

Durée :

7 h

Date : A définir

Lieu : Notre centre de formation ou intra

Nbre de stagiaires :

De 4 à 10

Délais d'accès

4 semaines

Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes. Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur

Prix :

250 € HT

SUIVI- EVALUATION :

Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence
Remise d'une attestation individuelle de fin de formation

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et échanges interactifs
- Exercices pratiques

ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur qualifié.

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap. Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



Modalités d'accès et contact :

L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact par :

- **Email : rj10formation@gmail.com**
- **Téléphone : 09 73 18 56 46**

Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.